Ami du Clergé du 14 septembre 1933

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Trois sermons sur S. Michel. — I. L'opportunité de la dévotion à S. Michel, 561. — II. S Michel ange gardien de l'Eglise, 563. — III. S. Michel protecteur de la France, 565.
A l'école des Saints. — XLIV. S. Jérôme : l'interprétation de l'Ecriture, 567.
Pour les Premiers Vendredis. — XI. *Octobre :* Le Cœur de Jésus, propitiation pour nos péchés, 570.
Les fêtes de l'Eglise. — LXXXVIII. La Dédicace de S. Michel archange, 571.
Explication du Catéchisme. — *19e Leçon :* Les commandements de Dieu, 574. — *20e Leçon :* Le 1er commandement, 574.
En lisant. — Tout pour le Bon Dieu, 576.

TROIS SERMONS SUR S. MICHEL

I

L'OPPORTUNITÉ DE LA DÉVOTION A S. MICHEL

Mes frères,

Même dans les milieux catholiques, par certains esprits, les dévotions ne sont pas mieux cotées qu'au temps de Molière.

Pourtant, la dévotion à S. Michel compte au nombre de ce que nous sommes convenus de nommer les grandes dévotions catholiques, catholiques, c'est-à-dire universelles, pour tous. Et s'il y a dans les dévotions des abus inhérents aux personnes qui les pratiquent, il est aussi contre elles des préjugés regrettables et dommageables. En essayant de montrer l'opportunité, à l'heure actuelle, de la dévotion à S. Michel, il y a chance, ce me semble, de travailler utilement à corriger les abus possibles et à ébranler les préjugés mal fondés.

En effet, par les trois éléments dont se compose toute vraie dévotion : le culte, l'invocation, l'imitation, la dévotion à S. Michel répond aux besoins les plus urgents de notre époque. Le culte de S. Michel réapprendrait au monde moderne à compter avec des forces invisibles supérieures dont il a perdu la notion ; son imitation sauverait la société de l'esprit laïque dont elle est en voie de périr; la prière au grand Archange apporterait à l'Eglise et à la France dont il semble bien être l'ange protecteur les secours nécessaires aux heures troubles que nous vivons. Ainsi toute notre vie : vie matérielle, vie morale, vie religieuse, ne peut que bénéficier d'un renouveau de dévotion à S. Michel.

I. — *Actualité du culte de S. Michel*

La dévotion véritable implique avant tout le culte, c'est-à-dire la croyance, la reconnaissance, la vénération, l'hommage. C'est ainsi que la dévotion à Dieu ou la religion consiste d'abord à reconnaître qu'il existe, qu'il est le créateur, qu'il reste la providence de toutes choses. Et pareillement la dévotion à S. Michel suppose préalablement la foi en son existence et en son action dans la marche du monde.

Alors ne pensez-vous pas que notre siècle a besoin de voir restaurer la dévotion à l'archange S. Michel, c'est-à-dire d'abord la croyance au monde angélique qu'il préside, et à son influence dans le gouvernement physique et moral du monde ?

Nous appartenons à des générations issues de la science, ou mieux des sciences, et même du scientisme. Nous aménageons chaque jour davantage pour nos besoins, nos distractions et notre mieux-être matériel les découvertes soudain multipliées de ces sciences. Au-dessus de la nature telle que Dieu l'a faite, nous avons élevé aujourd'hui avec les forces de cette nature la super-structure d'un monde artificiel où les fils électriques s'entremêlent en réseaux, où trépide la force emmagasinée de moteurs toujours plus puissants, que parcourent des ondes sonores.

Ce machinisme est en train de masquer aux hommes de notre temps la nature créée par Dieu. Il devient pour eux la seule réalité qui soit, qui compte et qui intéresse, et la nature se réduit à des forces aveugles qu'ils tiennent définitivement à leur disposition pour les utiliser à leur gré. En présence de son œuvre, l'homme en est venu insensiblement et inconsciemment à la mentalité du naïf qui s'écriait devant une gerbe de roses naturelles toutes fraîches : « Elles sont si belles qu'on les dirait artificielles. »

Vous connaissez l'anticipation apocalyptique de Berthelot : « Dans ce temps-là, il n'y aura plus dans le monde ni agriculture, ni pâtres, ni laboureurs ; le problème de l'existence par la culture du sol aura été supprimé par la chimie »... et le reste [1]. Bref, il semble bien que nous soyons descendus d'un échelon plus bas encore que nos aînés : du naturalisme au machinisme.

Dans ces conditions, l'impondérable, l'invisible, l'immatériel ne comptent plus ; le monde des anges ne fait plus partie des réalités, mais du domaine du merveilleux ; son action surtout dans l'évolution et les affaires de ce monde ne peut être qu'une transposition religieuse du royaume fabuleux des fées.

La dévotion à S. Michel apparaît donc comme plus nécessaire à notre époque pour restaurer dans l'esprit de nos contemporains l'idée d'un autre règne que celui des forces utilisables de la nature, supérieur à lui, en relation avec lui : l'idée du monde spirituel des anges à qui Dieu a commis le gouvernement physique et moral de sa création visible.

C'est en effet l'enseignement certain dans l'Eglise que la Providence divine régit son harmonieuse création matérielle par l'intermédiaire de ses anges, qu'elle assure par eux le jeu normal des énergies aveugles de la nature, qu'elle favorise par eux les progrès de la science dans l'utilisation

[1] Cité par *La Croix*, 26 oct. 1927.

des forces chimiques et physiques, comme par eux, par l'intermédiaire des anges gardiens, il régit sa création visible intelligente : les hommes. Il a recours à eux non par impuissance personnelle, mais pour associer leur activité à son œuvre, comme il s'associe les puissances de l'homme dans la propagation de l'humanité. Et quoi de plus conforme à notre raison ? Si notre intelligence, malgré ses limites, peut utiliser comme elle fait les forces de la nature, comment ne pas reconnaître aux anges, fins esprits et intelligences mieux douées, un pouvoir encore plus étendu sur les éléments ? Jamais rien dans notre foi qui contredise ou mieux qui ne complète les données de notre raison humaine.

Le culte de S. Michel, la croyance au monde angélique, la foi en son influence dans la nature, préserveraient l'homme moderne de perdre le contact avec cette nature à laquelle président des êtres supérieurs à lui, le garderaient de s'en affranchir comme s'il ne lui était pas tributaire, l'empêcheraient de s'acclimater, comme à son milieu normal et unique, à ce monde factice du machinisme dont nous commençons de sentir par nos excès mêmes la fragilité et même l'inhumanité.

II. — *L'actualité de l'imitation de S. Michel*

La véritable dévotion, qui est culte ou hommage de notre intelligence, est aussi une imitation de notre activité.

Sous cet aspect, la dévotion à S. Michel va nous apparaître autrement nécessaire encore à notre époque.

Si notre vie matérielle est écrasée aujourd'hui par un machinisme disproportionné avec nos conditions normales d'existence, notre vie morale est en voie de s'éteindre par une aberration plus grave encore : le laïcisme, le mal foncier et caractéristique de notre temps. Ce mal aussi s'origine dans le scientisme. Parce qu'ils ont étendu plus loin leur empire sur les éléments, parce qu'ils ont conquis la maîtrise de l'air, parce qu'ils ont capté des forces jusqu'alors inconnues pour les mettre à leur service, les hommes se sont imaginé qu'ils avaient fait le tour de toutes les énergies de la nature, qu'ils avaient épuisé tout son potentiel, qu'ils le commandaient à volonté, comme leur main la manette d'une machine à vapeur ou le commutateur d'un secteur électrique. L'homme pouvait donc se suffire à lui-même et se passer de Dieu pour l'aménagement de sa vie matérielle.

Il pouvait même s'en passer pour l'organisation de sa vie morale. Dès la fin du dernier siècle, les pontifes de la Science annonçaient sur le ton des prophètes que la science physique et la civilisation mécanique donneraient naissance à des êtres d'une moralité supérieure. Plus besoin de l'idée de Dieu ni de l'épouvantail de ses sanctions éternelles : la science suffisait à réaliser une humanité douce, honnête et policée.

En somme, enivré par les découvertes de son intelligence, l'homme est tenté de se croire désormais son maître, maître de la nature et maître de ses destinées. Il est à lui-même sa providence et sa fin. Il n'a que faire de Dieu.

Voilà dans son fond le laïcisme, « l'ostracisme décrété contre Dieu par la société, » comme le définissait le pape Benoît XV. Si la masse ne se le formule pas, elle en est imprégnée jusqu'aux os et périt de son mal sans le savoir. C'est la mentalité consciente ou inconsciente des temps nouveaux.

Or, m. f., ce laïcisme, le saint et profond pape Pie X l'a marqué de son vrai caractère quand il l'a stigmatisé de « *crime satanique,* » de « *crime d'antéchrist,* » de « *crime de l'humanité qui se fait Dieu.* »

Crime satanique : il n'est en effet que la reprise par l'homme de l'insurrection de Satan : « *Non serviam.* Je ne dépendrai pas. » Mes qualités naturelles me font une vie assez belle et m'offrent une destinée assez haute ; mes propres moyens me suffisent, je n'ai à relever de personne.

C'est à cette déclaration d'autonomie radicale, qui n'était en somme qu'un transfert à lui-même des prérogatives incommunicables de Dieu, qu'une usurpation de l'indépendance absolue de Dieu, qu'une substitution de lui-même à Dieu, que l'archange S. Michel opposa la proclamation de la supériorité et de la transcendance universelles de Dieu, et du même coup l'hommage de sa dépendance et de la dépendance de tous les anges que ralliait sa courageuse parole : « *Quis ut Deus?* Qui est comme Dieu ? » Qui donc peut se déclarer son pair ? Qui donc peut s'égaler à lui ?

Ce mot d'ordre de l'archange, notre société pénétrée de laïcisme a besoin de l'entendre, d'y réfléchir, d'en vivre, pour reprendre par les chemins de l'humilité son rang de créature dépendante de Dieu pour un idéal et pour une destinée plus glorieuse que celle d'une vie platement honnête et d'un paradis terrestre : et voilà pourquoi l'imitation de S. Michel est plus opportune que jamais.

III. — *Actualité de la prière à S. Michel*

Enfin la véritable dévotion, c'est la prière, le recours à l'intercession de ceux qu'on honore. Et à ce dernier point de vue, la dévotion à S. Michel est tout aussi actuelle que son culte et son imitation.

Tout s'enchaîne : l'orgueil de la science a engendré le laïcisme. Le laïcisme à son tour supprime la prière. C'est d'une logique rigoureuse. Puisque l'homme n'a pas besoin de Dieu, qu'il suffit à sa civilisation matérielle et morale, qu'il est autonome, il n'a donc rien à demander à personne, et même il n'y a personne à qui il ait à demander de l'aide. Ses propres lumières suffisent à éclairer les problèmes les plus épineux et sa bonne volonté persévérante à venir à bout de toutes les difficultés.

Aussi voyons-nous que Dieu est absent des conseils des gouvernements et des nations. Et si dans ses grandes assises le représentant d'un peuple encore croyant, sinon catholique, risque une allusion à la Providence, — ce qui est une prière

implicite, — on n'entend jamais aucun appel aux saints ou aux anges qui furent longtemps regardés comme les saints et les anges tutélaires des nations. Nommer la divinité, passe encore, prier S. Michel Archange, c'est de la politique de dévotes et de revues de piété.

Et pourtant comme elle serait d'utilité publique aux heures que nous vivons. la prière à S. Michel, qui s'est déclaré manifestement au cours des siècles l'ange gardien de l'Eglise et l'ange protecteur de la France !

Il ne s'agit pas de pousser les choses au noir. Les journaux qui ont besoin de manchettes démesurées et de titres sensationnels décrètent devant chaque événement politique nouveau que nous vivons l'heure la plus grave de l'histoire. Mais, ce n'est pas d'un pessimisme outré de déclarer que nous vivons des heures troubles, parce que nous ressentons encore les répercussions de la guerre la plus formidable qu'ait enregistrée l'histoire et que les nations sont engagées dans la recherche d'un ordre européen nouveau, toutes questions auxquelles l'Eglise elle-même se trouve mêlée, puisqu'elle a mission de faire respecter par les sociétés comme par les individus les droits de Dieu, de la justice et de la charité.

Ce serait tout simplement nier la Providence divine que de ne pas avouer que la solution de ces problèmes est au-dessus des efforts et des habiletés de la seule diplomatie des hommes. Il faut que Dieu intervienne. Et il n'intervient que s'il en est requis.

Mais son intervention même se fera suivant l'ordre merveilleux de sa Providence, qui utilise le ministère des anges, auxquels il assigne leur rôle spécial : à S. Michel manifestement la garde de l'Eglise et la protection de la France.

Aussi en ces heures inquiètes, surtout devant les abstentions officielles, la prière à S. Michel, ange de la paix : « *Angelus Pacis* », devient plus opportune que jamais, pour que les portes de l'enfer ne prévalent pas contre l'Eglise et pour que du haut du Mont St-Michel l'Archange qui lui envoya Jeanne d'Arc des marches de Lorraine, couvre la France notre patrie de ses deux ailes protectrices.

* *

Non, nos grandes dévotions catholiques si sottement dépréciées et négligées par certains esprits forts, n'ont rien de puéril. Si nous le pensions, c'est qu'à notre insu se seraient produites en nous des infiltrations laïques ou que nous n'aurions pas l'intelligence de dégager des scories des abus ou des interprétations étroites le pur métal de la dévotion véritable.

En fait, avec les grâces spirituelles qu'elles ont toujours en vue d'abord, elles ont produit dans le monde des résultats moraux et sociaux du plus haut intérêt : la religion est toujours bienfaisante.

Ce sont des humbles, ces dévotions. Elles vivent sous les traits d'une jeune fille, d'une pauvre vieille femme, de quelques hommes isolés ; mais justement Dieu n'utilise que les humbles pour son œuvre. Que par nous tous il se serve d'une dévotion plus ardente au grand archange S. Michel, dont j'aurais voulu vous montrer l'opportunité pour nous ramener du machinisme, du laïcisme, de l'athéisme pratique dont nous souffrons, à l'esprit de simplicité, d'humilité, de prière, qui nous guérira de notre mal. Ainsi soit-il.

II

S. MICHEL ANGE GARDIEN DE L'ÉGLISE

Mes frères,

Un pape célèbre a fait représenter S. Michel de façon assez neuve : Dans la barque de Pierre, debout en poupe, l'Archange tient en mains le gouvernail. Au-dessous, le Pontife a fait graver en guise de légende cette invocation : « S. Michel, sois mon protecteur et mon défenseur comme tu l'as été de tous ceux qui m'ont précédé sur la chaire de Pierre. »

C'est la croyance commune dans l'Eglise, qui a institué une fête spéciale en l'honneur des anges gardiens (2 octobre), que les anges sont préposés à la garde des hommes, de tous les hommes, des pécheurs et des infidèles aussi bien que des fidèles, puisque Notre-Seigneur est mort pour toute l'humanité : « Ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés comme serviteurs, écrit S. Paul, pour le bien de ceux qui doivent recevoir l'héritage du salut ? » (Hebr., I, 14). Mais l'on pense aussi que les collectivités comme les individus ont leur ange gardien : les bourgades, les villes, les nations, les Eglises particulières et l'Eglise universelle. C'est ainsi qu'il est dit dans l'Histoire Sainte qu'un ange conduisit le peuple israélite dans le désert. (Exod., XXIII, 20). Pour les anges comme pour les saints, leur ciel ce n'est pas seulement de contempler et d'aimer, mais encore de nous venir en aide.

Et Dieu qui ordonne toutes choses avec sagesse, délègue auprès des individus et des sociétés l'ange qu'il faut, d'un chœur ou d'une hiérarchie plus ou moins élevé suivant l'importance du rôle qu'il lui confie. C'est ainsi que nous voyons un archange, S. Gabriel, choisi comme messager du mystère de l'Incarnation. Faut-il s'étonner après cela, comme l'écrit le P. Faber résumant la pensée de tous les siècles, qu'une pieuse croyance assigne S. Michel pour ange gardien au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et à son Eglise qui est sa prolongation à travers les temps ?

Afin de nous porter à prier S. Michel avec confiance et ferveur pour l'Eglise, pour l'Eglise enseignée et pour l'Eglise enseignante, pour les fidèles et pour leur Pasteur suprême, il sera bon de feuilleter ce soir quelques pages des annales de l'Eglise qui nous montrent son intervention manifeste aux heures graves de son histoire.

I. — *Ange gardien de la société des fidèles*

De toutes les marques, de tous les signes extérieurs et visibles qui permettent de discerner des autres sociétés religieuses la véritable Eglise du

Christ, telles que l'unité, la sainteté, la catholicité, il en est une qui lui est restée comme son nom propre : la catholicité ; on l'appelle l'Eglise *catholique*.

C'est surtout à cette catholicité, c'est-à-dire à cette universalité de l'Eglise, que nous voyons S. Michel prêter son secours dans tous les grands événements qui favorisèrent l'expansion de l'Eglise.

En tête de ces événements il faut placer le règne de l'empereur Constantin, qui assura enfin la liberté de l'Eglise, liberté absolument nécessaire à toute institution qui doit étendre au loin ses ramifications. Or jusque-là, depuis trois siècles, l'Eglise du Christ avait vécu dans les catacombes, dans les prisons, dans les fers. La liberté et même l'appui que lui donnait Constantin allaient faciliter son développement à travers tout le vaste empire romain.

Or cette décision du grand empereur avait eu pour point de départ l'intervention de l'archange S. Michel qui lui avait remis le *labarum*, signe infaillible de victoire. Tandis que Constantin livrait à Maxence au Pont Milvius la bataille décisive, un archange, qui se révéla plus tard à l'empereur comme l'archange S. Michel *(Patrol. lat.*, t. VIII), avait dressé dans la lumière, au-dessus des armées, l'étendard de la croix avec cette devise : « *In hoc signo vinces*. Tu vaincras par ce signe. » Et vainqueur par la croix, Constantin s'était montré reconnaissant en favorisant l'extension de l'Eglise.

Cette extension menace d'être complètement enrayée par l'immense vague de l'Islamisme qui déferle de l'Arabie sur le monde et qui aujourd'hui encore forme peut-être la barrière la plus résistante à l'œuvre de l'évangélisation. S. Michel, l'ange des batailles et le chef des armées de Dieu, suscite et conduit le grand mouvement des Croisades, dont on réduit singulièrement la portée quand on le juge seulement à ses résultats matériels.

Dans la splendide cathédrale ogivale d'Anvers, que commande la magnifique flèche dentelée de Keldermans et où le touriste s'attarde surtout aux chefs-d'œuvre de Rubens, on peut voir un vitrail qui représente Godefroy de Bouillon introduisant dans l'Eglise les chanoines qu'il a institués à charge de prier le glorieux archange S. Michel, dont l'apparition du côté du Mont des Oliviers, sous la forme d'un blanc chevalier, a mené ses troupes à l'assaut de Jérusalem, comme l'a chanté le Tasse dans sa *Jérusalem délivrée*, le grand poème des Croisades [1].

Mais plus que de la protection des princes et de l'appui de leurs armes, la catholicité de l'Eglise est l'œuvre de ses évangélisateurs, de ces évangélisateurs qui vont des apôtres, en passant par S. François Xavier, aux innombrables phalanges des missionnaires d'aujourd'hui, dont l'œuvre vous aura profondément remués dans cet émouvant pavillon des Missions catholiques à l'Exposition coloniale. Or, voici apparaître l'intervention de S. Michel à toutes les grandes dates de l'évangélisation : S. Michel réconforte S. Boniface, l'apôtre de l'Allemagne ; pendant qu'il célèbre sa messe, S. François Xavier a l'impression que S. Michel refoule au fond des enfers les démons qui retiennent encore les Indes dans l'erreur ; un des pionniers de l'évangélisation de l'Amérique septentrionale que furent les Oblats de Marie, le P. Genin, baptise du nom de lac St-Michel ce qui était jusqu'alors au centre des terres siouses le lac du Diable et attribue à cette marque de dévotion ses succès apostoliques. Ce ne sont que quelques faits saillants dans l'histoire des missions ; combien d'autres nous pourrions extraire de l'histoire au jour le jour de cette évangélisation que composent les revues missionnaires comme *Les Missions catholiques*, le *Bulletin de l'Œuvre de la Propagation de la foi* ou celui de l'*Œuvre de la Ste Enfance !*

Que voulez-vous ? S. Michel n'est pas seulement un ange gardien ; c'est un conquérant. Et il est tout naturel qu'il prenne la tête de tous les grands mouvements qui ont réalisé la catholicité effective de l'Eglise.

II. — *Ange gardien du Pasteur des fidèles*

A la tête de cette Eglise se trouve un chef solennellement institué par N.-S. Jésus-Christ comme son vicaire, son représentant : le Souverain Pontife. Car Notre-Seigneur a fondé une Eglise hiérarchique, composée de deux groupes, ceux qui enseignent et gouvernent, et ceux qui sont enseignés et gouvernés ; à la tête de cette hiérarchie il a mis un chef suprême et infaillible, Pierre, et dans sa personne ses successeurs, les Papes. L'Eglise, ce n'est donc pas seulement la société des fidèles, c'est encore le chef en qui résident les pleins pouvoirs sur cette Eglise : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.* Là où est Pierre, là est l'Eglise.

Ange gardien de l'Eglise, S. Michel l'est donc aussi de son Pontife. Cela également il l'a montré à travers les siècles. Et là encore il suffit de rappeler quelques témoignages historiques.

Au ve siècle, Attila, celui que l'histoire nomme le Fléau de Dieu et qui déclare lui-même que l'herbe ne repousse plus sur la terre qu'a foulée le sabot de son cheval, a déjà couvert l'Orient de ses invasions et descend maintenant sur l'Occident à la tête de ses Huns. Ecarté de Paris qu'ont sauvé les prières et le courage de sainte Geneviève, il descend sur l'Italie. Mais voici qu'aux portes de Rome une apparition miraculeuse le fait tourner court et revenir en hâte en Pannonie : S. Michel, avec à ses côtés S. Pierre et S. Paul, les saints patrons de Rome, a jeté le trouble dans son esprit et dans ses troupes le sentiment de la défaite, et le pape Léon le Grand est sauvé.

Sans doute en souvenir de cette protection sur son prédécesseur, quand, à leur tour, les Sarrasins menacent l'Italie, c'est à S. Michel qu'a recours le pape Léon IV, et il proclamera lui aussi qu'il a

[1] Chant IX.

remporté sur eux une victoire éclatante par le bras de S. Michel.

Plus près de nous, le grand et saint pape Pie IX, qui soutint la grande épreuve de la suppression du royaume pontifical, dont la sage diplomatie de Pie XI vient de faire reconnaître au moins le principe par l'Italie, soulignait à sa façon souriante l'aide de son ange gardien S. Michel. Le général Kanzler était depuis longtemps pro-ministre, le ministre en second des armées. Un jour le Pape lui dit du ton le plus aimable : « Mon cher général, je n'ose vous enlever votre *pro ;* vous restez fidèlement près de moi *pour* l'archange S. Michel, qui est le grand ministre des armes de l'Eglise ; soyez fier de votre *pro.* » C'était affirmer que S. Michel était et restait le gardien hors rang de l'Eglise, son premier ministre et le général en chef de ses armées, comme l'avaient toujours reconnu jusque là les Pontifes qui l'avaient précédé sur la chaire de Pierre.

Il ne faut donc pas s'étonner que S. Michel ait voulu avoir sur la terre d'Italie un sanctuaire qui fût comme le signe manifeste de sa protection sur l'Eglise et le palladium de la papauté.

Un riche propriétaire de Siponte constatait un jour la disparition d'un de ses bœufs, qui était allé paître sur les flancs du Mont Gargan. Avec ses hommes il part à sa recherche et le trouve à l'entrée d'une caverne inaccessible. Pour l'aiguillonner et le faire descendre, il lui décoche une flèche de son arbalète. Mais le trait lancé lui est renvoyé et le blesse.

On consulte l'évêque. Le peuple fait des jeûnes et des prières. On attend la manifestation des volontés de Dieu. Une apparition éclaire la caverne ténébreuse : « Je suis l'archange Michel, déclare-t-elle. J'ai choisi ce lieu pour m'y faire honorer. J'en serai le protecteur et le gardien à jamais. »

Les miracles vinrent confirmer la réalité de l'apparition. Alors le pape Boniface dédia à l'archange le sanctuaire qu'il avait demandé.

Beaucoup de ses successeurs y vinrent en pèlerinage implorer S. Michel et les assister dans le gouvernement de l'Eglise, toujours en butte aux assauts des portes de l'enfer.

Dans l'office du 8 mai, qui commémore l'apparition de S. Michel sur le Mont Gargan, au début du récit que nous venons de refaire, l'Eglise affirme sa croyance en la protection de S. Michel : l'Eglise de Dieu, *comme l'ancienne synagogue, honore en S. Michel son gardien et son protecteur* (IVe leçon). Après ce que nous venons de dire, n'est-elle pas plus qu'autorisée à y croire ? Il semble bien que ce soit même pour elle un devoir de reconnaissance de célébrer et d'invoquer l'archange S. Michel qui lui a donné au cours de son existence tant de preuves de sa spéciale intervention auprès de Dieu.

* *

L'Apocalypse de S. Jean nous décrit une lutte gigantesque de S. Michel contre le dragon qui persécute une femme et sa race : « Quand le dragon se vit précipité sur la terre, il poursuivit la femme qui avait mis au monde un enfant mâle. Et les deux ailes du grand aigle furent données à la femme pour s'envoler au désert, sa retraite, où elle est nourrie... hors de la présence du serpent. Alors le serpent lança de sa gueule, après la femme, de l'eau comme un fleuve, afin de la faire entraîner par le fleuve. Mais la terre vint au secours de la femme ; elle ouvrit son sein et engloutit le fleuve que le dragon avait jeté de sa gueule. Et le dragon fut rempli de fureur contre la femme, et il alla faire la guerre au reste de ses enfants, à ceux qui observent les commandements de Dieu et qui gardent le commandement de Jésus. Et il s'arrêta sur le sable de la mer. » (XII, 13-18).

Dans cette femme mystérieuse on voit généralement la figure de l'Eglise. Et comme le dit Bossuet dans sa préface sur l'Apocalypse, « si le dragon et les anges combattent contre l'Eglise, il n'y a pas à s'étonner que S. Michel et ses anges la défendent. »

Partout où se dresse Satan, S. Michel surgit prêt à la lutte et sûr de la victoire. Il a fait ses preuves contre l'ennemi de l'Eglise du Christ ; les puissances de l'enfer ne prévaudront jamais. *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* Ainsi soit-il.

III

S. MICHEL PROTECTEUR DE LA FRANCE

Mes frères,

La France possède le plus beau monument qui soit sur la terre en l'honneur du grand archange, prince de la milice céleste : le Mont St-Michel, curiosité de la nature et merveille d'architecture. La flèche effilée de la basilique porte dans l'azur et découpe sur le vaste horizon le S. Michel de Frémiet. L'épée de l'archange, tirée au clair et levée vers le ciel, sert de paratonnerre à ce monument unique au monde qui couronne le rocher.

Dans cette conception artistique et cette utilisation pratique, il y a tout un symbole, le symbole de la protection de l'archange sur la terre de France tout au cours de notre histoire nationale. Il est bien le paratonnerre de notre patrie, ou l'archange protecteur de la France. De ses origines à nos jours, l'histoire de notre nation privilégiée en témoigne.

Ici les faits parlent éloquemment. Il suffit de grouper quelques épisodes, les plus fameux, de cette intervention de S. Michel dans la vie du pays, pour nous rendre compte qu'il a reçu officiellement de Dieu mandat de veiller sur nos destinées. Et de rappeler ces gestes de l'archange en notre faveur doublera notre piété catholique d'une piété nationale, de cette piété nationale à l'archange qui fut longtemps une des grandes dévotions françaises.

I. — *Protection de S. Michel sur la France*

Dans la longue suite des gestes de l'archange S. Michel en faveur de la France, qui s'échelonnent

depuis Clovis jusqu'à la dernière guerre, deux faits saillants et indiscutables émergent bien au-dessus de tous les autres, comme le Mont St-Michel domine la plaine et la mer qui l'entourent : la demande par S. Michel d'un sanctuaire en terre de France au Mont Tombe, et sa participation à toute l'épopée libératrice de notre grande héroïne : Jeanne d'Arc.

Le visiteur moderne du Mont St-Michel n'est plus guère qu'un touriste. Il y va, attiré par le pittoresque de cet îlot rocheux et solitaire, par l'admirable spectacle du lever et du coucher du soleil et le curieux phénomène de la marée montante, par son abbaye fameuse avec sa merveille, son cloître, sa salle des Chevaliers : par tout ce que lui ont signalé les guides bleus ou rouges qui sont les indispensables compagnons de voyage d'aujourd'hui qui est le voyage organisé. Et il reviendra souvent sans rien connaître de l'origine religieuse du Mont célèbre, sans savoir que sur cette terre l'Ange des armées de Dieu est venu prendre du service dans les armées de la France.

Cette origine remonte au début du VIIIe siècle. L'an 708, l'archange S. Michel apparaît à S. Aubert, évêque d'Avranches. Il lui ordonne d'élever au Mont Tombe un sanctuaire en son honneur.

Les évêques de ces temps n'étaient pas plus crédules que les voyants du nôtre, qui se croit facilement l'inventeur de l'esprit critique et scientifique. S. Aubert temporise et attend de nouveaux signes de la volonté de Dieu. Deux fois encore l'archange renouvelle sa demande et comme signe sensible de son apparition laisse indélébile, sur le front de l'évêque, l'empreinte de son doigt.

S. Aubert ne pouvait plus hésiter. Il fait creuser, en contre-bas de la pointe du Mont Tombe, une crypte semblable à la grotte du Mont Gargan en Italie. Et les transformations successives des siècles aboutirent à la merveilleuse basilique d'aujourd'hui, entourée de l'abbaye bénédictine qui couronne le Mont.

Pendant des siècles, de cette forteresse dont il venait de prendre possession, S. Michel serait le palladium de notre pays. On le vit bien surtout pendant la période victorieuse de la guerre de Cent ans, où à deux reprises les Anglais échouèrent devant le Mont St-Michel, comme le rappellent là-bas les deux *Michelettes de la Cour de l'Avancée*. Visible ou invisible du haut de son rocher à l'entrée de la France, S. Michel montait la garde de notre sol.

C'est à cette dernière période de la guerre de Cent ans que se rattache la deuxième grande manifestation de la protection de l'archange sur la France. Elle fait partie de la plus belle page de notre histoire nationale, la plus belle parce qu'elle est unique dans l'histoire des peuples : le miracle de Jeanne d'Arc. — « Je l'ai vu, lui S. Michel, déclarera Jeanne d'Arc à ses juges avec la certitude de ne pas se tromper. Je l'ai vu aussi clairement que je vous vois, et je crois à son intervention aussi fermement que je crois à la passion et à la mort de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Il me disait avant tout que je devais être bonne et pieuse et que Dieu m'aiderait ; il me racontait la grande pitié qui était au royaume de France et m'engageait de me hâter d'aller secourir mon roi. »

La connaît-on assez, cette intervention de S. Michel dans la mission de Jeanne d'Arc, à laquelle la sainte croyait « comme à la passion et à la mort de Jésus-Christ » ? Sans doute, on a dans les yeux ses apparitions étincelantes de Domremy entre sainte Catherine et sainte Marguerite, que de grands artistes comme Lenepveu ont popularisées. Mais sait-on suffisamment que l'archange reste le chef du « céleste conseil » de l'héroïne [1], que c'est au jour anniversaire de l'apparition de S. Michel sur le Mont Gargan, le 8 mai, que Jeanne d'Arc délivre Orléans, dont les habitants avaient vu quelques années plus tôt l'archange combattre à leur tête pour repousser un assaut général ; que S. Michel continue à la visiter dans sa prison et lui inspire des réponses qui déconcertent ses juges par leur finesse, leur franchise, leur orthodoxie ; bref, que tant que vivra Jeanne d'Arc, les apparitions de S. Michel à celle qui sauva notre France ne se feront jamais attendre plus d'une semaine ?

Encore une fois, voilà des faits qui parlent assez haut et assez clair. Ils témoignent évidemment d'une protection spéciale de S. Michel sur notre patrie. Par eux, l'archange se déclare ouvertement l'ange protecteur de la France.

II. — *Dévotion de la France pour S. Michel*

Faut-il s'étonner après cela que la dévotion à « Monseigneur S. Michel, » comme on disait autrefois chez nous, soit vite devenue et soit longtemps restée une dévotion nationale ?

Nos rois, en qui s'incarne longtemps la nation française, donnent le branle. Elle serait longue à énumérer, la procession des pèlerins qu'ils forment, à travers les différentes dynasties, au Mont St-Michel, qu'ils enrichissent de privilèges et de leurs dons. Il faut citer du moins Philippe-Auguste, baptisé à St-Michel de la Cité, en témoignage de reconnaissance à l'archange ; S. Louis, la figure la plus pure et la plus belle de nos gloires royales, qui fait deux fois le pèlerinage du Mont Tombe et fait sculpter la statue de l'archange sur la flèche de la Sainte Chapelle ; Louis XI surtout, dont la mémoire sera un peu lavée d'avoir pris le nom de l'archange pour sa devise et d'avoir porté à son époque sur le trône de France le culte de S. Michel.

C'est lui qui instituera en France, au château d'Amboise, l'ordre militaire de St-Michel, qui fut le premier en France, jusqu'à ce que Henri III fonde, sous l'invocation du St-Esprit, une nouvelle milice à laquelle il donnera la primauté. Il l'instituait pour défendre « la sainte foi catholique, l'état de notre mère la Sainte Eglise et la prospérité de la chose publique ». Il lui donnait pour patron « le glorieux général des troupes célestes, S. Michel, qu'il savait être de tout temps l'archange tu-

[1] V. en particulier Dunand, t. I, ch. IV : *Jeanne et ses voix*, p. 140-162.

télaire de la France et le vrai protecteur de la couronne ».

Mais la reconnaissance vraiment officielle par nos rois de cette protection de S. Michel sur leur royaume, ce fut de faire mettre son image sur leurs drapeaux. Quand Charles VII rentre enfin victorieux dans Paris reconquis sur les Anglais, le 12 novembre 1437, un écuyer porte immédiatement devant lui un « étendard de soie rouge, tout semé d'étoiles d'or, et au milieu l'image de S. Michel. » Jusqu'aux Bourbons, l'archange signalera l'étendard du roi, et avec le sien, les enseignes des gardes écossaises et françaises, celles des gentilshommes de l'hôtel, et des gentilshommes pensionnaires, d'autres encore dont le Musée historique de l'armée aux Invalides nous conservent les dessins et que nous connaîtrions mieux si la France n'était un pays chargé de tant de gloires.

Et par toutes ces marques de leur dévotion à S. Michel, les rois de France étaient vraiment les représentants et les interprètes de leur peuple. La meilleure preuve, c'est que cette dévotion subsiste toujours dans la portion chrétienne du peuple français après la chute de ses rois. Elle garde à cette dévotion sa note nationale, sinon officielle.

Au temps de la royauté, on avait vu ceux qui sont les meilleurs de ce peuple et qui forment son élite, les savants de France, faire le pèlerinage du Mont St-Michel, comme on faisait celui de St-Jacques de Compostelle, de Rome, des Lieux saints : un S. Yves, un S. Vincent, un S. Benoît Labre, un Bienh. Grignion de Montfort, pour ne citer que quelques noms populaires et connus. On avait vu les foules affluer vers le Mont en si grand nombre qu'il avait fallu ouvrir aux pèlerins des routes nouvelles, appelées encore aujourd'hui *Voies Montoises* ou *Chemins du Paradis*. On avait vu au XIVe s., sollicités par un attrait mystérieux, des enfants se concerter entre eux, malgré les remontrances de leurs parents, et arriver en bandes joyeuses jusqu'au mont de l'archange qui commande à leurs anges qui voient toujours la face de Dieu, comme disait Notre-Seigneur.

La dévotion à S. Michel était bien une dévotion française, celle des rois et du peuple, celle des saints et des fidèles, celle des grands et des enfants.

* *

Dieu agit toujours avec sagesse. Il assigne aux individus et aux nations le protecteur que semblent demander leur caractère et leur mission. Tout son gouvernement est ordre et harmonie.

Il ne serait pas difficile de découvrir nombre d'analogies providentielles qui accordaient d'avance l'archange S. Michel et la France. En tout cas, il en est une qui éclate aux yeux : la France, à travers l'histoire, a été le champion des droits de Dieu sur la terre, comme S. Michel fut le champion des droits de Dieu dans le ciel.

On a donné bien des figures symboliques de notre chère patrie ; un artiste chrétien — et je crois que cette inspiration a été réalisée — devrait la représenter sous le symbole ailé et chevaleresque de l'Archange.

Il faut reconnaître en toute humilité, dans le repentir, avec la volonté d'y remédier chacun pour notre part, que la France manque à certaines heures à sa haute mission des *gesta Dei per Francos*. L'humanité est plus faillible que les anges. Mais on ne peut nier son grand rôle de soldat du Christ et de l'Eglise que lui ont reconnu même les autres nations.

Nous prierons pour que l'intercession et la protection de S. Michel, qui ne lui firent pas défaut au cours de notre histoire, se fassent encore plus sensibles en faveur de cette chère France que Dieu lui a confiée en garde Elle est encore, dans un monde matérialisé et violemment égoïste, le défenseur des idées de justice, d'honneur, d'idéal. C'est assez pour que nous gardions la confiance que Dieu n'a pas passé à d'autres la mission dont il l'a honorée et qu'il n'éteindra pas, mais ravivera la mèche encore fumante, afin qu'elle jette l'étincelle qui éclairera et embrasera le monde. Ainsi soit-il.

A L'ÉCOLE DES SAINTS

XLIV

S. JÉRÔME : L'INTERPRÉTATION DE L'ÉCRITURE

Mes frères,

Sous le règne de l'empereur Constance, naquit, au fond d'une province dalmate, à Stridon, un enfant que le Seigneur devait appeler à tenir une place importante parmi les Docteurs de son Eglise. Eusèbe, son père, le nomma Jérôme. Il eut sans doute comme l'intuition de l'avenir qui était réservé à son fils, car, aussitôt que celui-ci eut atteint l'adolescence, il l'envoya à Rome pour lui faire acquérir une solide et brillante instruction.

I

Nous avons eu récemment l'occasion de dire, à propos d'un autre saint, que, dans les premiers siècles du christianisme, l'usage avait prévalu de ne recevoir le baptême que lorsqu'on était parvenu à l'âge adulte, et même, parfois, le sacrement était différé jusqu'aux approches de la mort. Ceci explique pourquoi S. Jérôme fut baptisé dans la Ville éternelle, où il était venu se mettre à l'école de Donat et de plusieurs autres maîtres illustres.

Le désir d'étendre ses connaissances, et peut-être aussi le goût des voyages, le poussèrent à visiter les provinces dont l'ensemble forme aujourd'hui la France. Dans notre pays, il lia des relations d'amitié avec quelques personnages aussi doctes que pieux, et profita de cette occasion pour aborder l'étude des Livres Saints. Puis il s'embarqua pour la Grèce, qui l'attirait parce qu'elle était la terre privilégiée où fleurissaient depuis longtemps la philosophie et l'éloquence. Toujours avide d'apprendre quelque chose de nouveau, S. Jérôme poussa jusqu'à Constantinople, où il eut le bon-

heur de rencontrer S. Grégoire de Nazianze, qui l'aiguilla vers la théologie.

Notons, en passant, qu'à cette époque l'exégèse et la science dogmatique ne constituaient pas encore, comme aujourd'hui, deux branches nettement distinctes de la théologie. On traitait volontiers de la doctrine en expliquant les textes de la Bible, et ce n'est que beaucoup plus tard qu'on apporta dans ces études une discrimination qui leur donne une clarté plus nette. S. Jérôme a dit lui-même toute la reconnaissance qu'il devait à S. Grégoire de Nazianze, à cause des services immenses que celui-ci lui avait rendus en l'initiant aux arcanes de la théologie.

Mais il avait une âme de pèlerin. A Byzance il se trouvait relativement rapproché de la Terre Sainte et la piété de son âme le poussait à aller s'agenouiller auprès du berceau du Sauveur. Il partit donc et mit cette pérégrination à profit pour apprendre la langue hébraïque, ce qui l'aida puissamment plus tard en le mettant à même de lire la Sainte Ecriture dans le texte original. Pendant quatre ans, retiré dans un coin désert de la Syrie, il se livra à la méditation de la Bible et à la contemplation des mystères divins.

Ce n'était pas dans le simple but de savoir : c'était surtout pour mieux connaître la loi céleste et pour se sanctifier. Aussi à ses travaux scripturaires ajoutait-il les pratiques de la plus austère pénitence. Son exquise sensibilité lui faisait fréquemment verser des larmes devant les preuves nouvelles, qu'il recueillait chaque jour, des bontés infinies du Seigneur envers nous. Il trouvait un bonheur ardent à souffrir, parce que, en le purifiant, la douleur recherchée pour l'amour de Dieu le rapprochait de la charité du Christ. Cependant la Providence, qui avait de grandes vues sur son serviteur, amena Jérôme à accepter, presque malgré lui, le sacerdoce, qui lui fut conféré par l'évêque d'Antioche Paulin.

Sur ces entrefaites, une controverse qui surgit entre ce dernier et quelques-uns de ses collègues, fournit à l'évêque d'Antioche l'occasion d'envoyer son nouveau prêtre à Rome pour soumettre le cas au Souverain Pontife. Le Pape régnant à cette époque était S. Damase, qui a laissé un grand nom dans la littérature, à cause des épigraphes en vers composées par lui pour les tombes des martyrs aux Catacombes et que l'Eglise vénère encore comme l'un des plus grands et des plus saints pasteurs dont elle ait joui aux premiers siècles de son existence.

Un esprit aussi ouvert que celui de Damase ne devait pas tarder à reconnaître les immenses mérites de l'envoyé qui avait été accrédité auprès de lui. Il fut heureux d'attacher Jérôme à sa personne et de se faire seconder par lui dans la rédaction de ses lettres apostoliques. C'est en souvenir des travaux accomplis à Rome que l'iconographie chrétienne s'est plu, maintes fois, à représenter notre héros ayant auprès de lui le chapeau cardinalice, pour rappeler qu'il avait été le lointain précurseur des Secrétaires d'Etat, dont l'institution, d'ailleurs, ne devait devenir officielle et permanente que bien des siècles après lui.

Mais, malgré toute l'importance et tout l'attrait de si hautes fonctions, le saint ne se sentait pas heureux à la cour pontificale. Ses goûts ne le portaient ni vers la diplomatie administrative ni vers les somptueuses cérémonies des basiliques. Il était fait pour l'exégèse et la solitude. Aussi, dès qu'il lui fut possible de partir sans manquer à l'obéissance, il s'empressa de regagner son désert aimé de Palestine. Là, tout près de Bethléem et de l'étable où Jésus était né, il mena la vie la plus heureuse et la plus fervente dans un monastère que Paule, une noble romaine qu'il comptait au nombre de ses pieuses amies, avait fait édifier à son intention.

Il ne faudrait pas croire, pourtant, que les épreuves lui aient manqué. Elles ne font défaut à personne ici-bas et s'attachent surtout aux âmes les plus hautes qui se plaisent à souffrir pour marcher sur les traces du divin Maître. Mais, en dépit des cruelles souffrances dont l'accablaient de nombreuses infirmités, l'ascète s'adonnait courageusement à l'étude de la Bible, au sujet de laquelle il écrivait ses commentaires admirables qui font encore autorité de nos jours.

La renommée de sa science s'étendit bientôt jusqu'aux plus lointaines limites de l'univers catholique. De toutes parts on lui demandait des explications sur les textes les plus difficiles. Le pape Damase et S. Augustin lui-même avaient recours à ses conseils pour l'interprétation des Livres sacrés, qu'il connaissait mieux que personne, parce que son érudition lui permettait de les lire, non seulement dans les versions latines ou grecques, mais aussi dans les manuscrits authentiques, chaldéens ou hébreux.

Il ne se servait d'ailleurs de sa connaissance que pour la gloire de la vérité. Ses ouvrages confondaient les prétentions des hérétiques ou ramenaient à la foi catholique les Grecs que des désirs de schisme avaient déjà troublés. On ne saurait énumérer ici la longue liste de ses livres, que les fidèles accueillaient avec une vénération toujours accrue. Enfin, accablé d'années et de travaux, le saint vieillard s'éteignit à Bethléem, sous le règne d'Honorius. Il fut d'abord inhumé à Bethléem, mais plus tard ses restes ont été apportés à Rome, où ils reposent, dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, près de la Crèche du Sauveur.

II

L'étude de l'Ecriture Sainte, qui fut l'occupation principale du moine Jérôme, est à la base de la véritable et solide instruction religieuse. C'est là, en effet, que se trouve condensé, et d'une façon indubitablement authentique, l'ensemble de la doctrine que le Seigneur a daigné communiquer aux hommes.

Entre Dieu et nous, en principe, aucune communication normale ne serait possible, car la na-

ture de l'Eternel dépasse infiniment la nôtre et l'on ne saurait, entre elles deux, trouver de commune mesure. Mais Dieu, dans sa miséricordieuse bonté, a voulu, pour notre bonheur, jeter un pont sur l'infranchissable abîme. De temps à autre, lorsqu'il l'a jugé opportun, il a dévoilé à quelque âme d'élite certains secrets de l'au-delà. Ce n'était pas pour satisfaire notre vaine curiosité sur les choses de l'autre monde ; c'était pour nous livrer progressivement tous les éléments nécessaires pour que nous fussions à même de connaître la vérité et de pratiquer la vertu. De fait, recueillies par les prophètes et les auteurs inspirés, les confidences divines ont fini par former cette suite de livres que l'on nomme la Sainte Bible.

Là se trouve le principe de tout le dogme et de toute la morale. Mais faut-il encore être capable de saisir pleinement le sens des paroles sacrées. Certaines sectes d'hommes ont poussé l'orgueil et la présomption jusqu'à jeter, sans plus d'explication, ce livre à leurs adeptes, en laissant à chacun d'eux le soin de le lire et de l'interpréter à sa façon. Du seul point de vue humain, une telle méthode est aussi téméraire que périlleuse. Pour bien saisir le sens des ouvrages sacrés, il faudrait, en effet, ne pas se contenter de les lire dans des traductions qui, parfois, ne présentent pas les garanties indispensables de fidélité, mais il faudrait les lire dans les textes originaux, hébreux, araméens, grecs, latins, dans lesquels ils ont été écrits ; il faudrait enfin en comparer les diverses versions anciennes, chaldéennes ou syriaques, par exemple, qui permettent de préciser exactement la pensée divine.

Une fois ce premier labeur achevé, on ne serait qu'au début de son effort. La tâche la plus délicate, et la plus importante aussi, resterait à accomplir : celle de coordonner des ouvrages qui ne sont pas toujours reliés entre eux par une connexion apparente, celle de tirer de ces fragments un corps homogène de doctrine. Et cela sous peine de tomber dans des erreurs qui compromettent gravement le salut. Allons donc demander une telle érudition au commun des mortels, qui ne disposent peut-être pas même des loisirs suffisants pour apprendre les simples vérités essentielles, dégagées pour eux par les spécialistes ! Cette tentative est vouée à l'échec.

Il y a plus. L'interprétation de l'Ecriture est une œuvre d'ordre surnaturel, qui dépasse les possibilités humaines. Dieu se révèle à qui il lui plaît et dans la mesure où cela lui plaît. Il n'a jamais promis d'accorder à chaque homme la grâce inouïe d'une intelligence totale. Ne nous étonnons donc pas si les fausses religions qui ont livré à leurs partisans la Bible sans contrôle, ont fini par sombrer dans les contradictions et les erreurs qui conduisent au mal.

Combien plus sage est l'attitude de notre Eglise catholique ! Certes, elle ne prétend point cacher à ses fidèles les vérités sublimes que Dieu a voulu nous faire connaître. Elle tient au contraire à ce que chacun de nous soit instruit, aussi complètement que possible, de ce qu'il doit savoir et faire afin d'être sauvé. Mais, avec une prévoyance maternelle, elle a voulu nous prémunir contre les chances d'erreur qui proviennent de notre ignorance relative et de notre faiblesse intellectuelle.

Elle ne remet entre nos mains que des exemplaires de l'Ecriture soigneusement contrôlés par elle, afin que nulle omission, nulle interpolation, nulle traduction inexacte ne puisse égarer notre pensée. Elle dispose d'assez de docteurs et de savants pour pouvoir nous offrir des pages soigneusement examinées et c'est à bon droit qu'elle nous interdit, sous peine de faute grave, de recourir à d'autres éditions plus ou moins volontairement fautives, afin de nous préserver des séductions du mensonge. En agissant ainsi, elle ne fait, d'ailleurs, qu'user des pouvoirs qu'elle a reçus de Dieu pour la direction de nos âmes. Nous avons donc tout avantage à nous conformer à des prescriptions qui tendent uniquement à assurer notre bonheur éternel.

Mais son rôle ne se borne point là. Non contente de nous offrir un texte irréprochable, l'Eglise nous indique, et cela par voie d'autorité, le sens que nous devons attacher à toutes les paroles émanées de Dieu. Aux incertitudes de notre jugement elle substitue la décision de son infaillibilité, garantie solennellement par le Seigneur lui-même. Sans doute, elle ne néglige, pour baser son interprétation, aucun des moyens de l'investigation humaine. Elle s'appuie sur la Tradition, qui lui permet de dégager l'opinion commune de ses plus éminents maîtres, depuis les Pères des siècles primitifs jusqu'aux grands théologiens de nos jours. Elle use de la critique la plus rigoureuse et utilise toutes les découvertes des sciences spéciales. Mais en fin de compte, elle se fie principalement à l'Esprit-Saint, qui lui a promis une indéfectible assistance. Elle ne saurait donc être déçue, et nous ne courons aucun risque en nous en remettant à sa façon de voir.

En outre, l'Eglise catholique tire des textes sacrés, toujours en vertu de son autorité céleste, un ensemble dogmatique plus facile à saisir et qu'elle développe plus ou moins suivant qu'elle s'adresse à ses enfants plus ou moins instruits, depuis les prêtres spécialisés dans des études plus approfondies, jusqu'aux fidèles les plus ignorants, pour lesquels le catéchisme est un merveilleux résumé de tout ce que Dieu a voulu leur faire savoir.

Que conclure de tout cela, sinon que Dieu a été bien bon, une fois de plus, à notre égard, en nous offrant les moyens les plus sûrs d'utiliser sa Révélation, et que nous devons, en conséquence, nous soumettre joyeusement à ce que ses représentants nous indiquent comme la vérité qui mène aux cieux ?

POUR LES PREMIERS VENDREDIS

XI

Octobre

LE CŒUR DE JÉSUS, PROPITIATION POUR NOS PÉCHÉS

Mes frères,

Le cœur de Jésus est source de vie et de sainteté. « C'est de sa plénitude que nous avons tous reçu et grâce sur grâce. » (Jo., I, 16). A travers tous les membres de son corps mystique il répand sa propre vie, comme le cœur humain préside dans notre organisme à la circulation du sang.

La grâce, la participation à sa vie divine, la vie divine en nous : voilà le grand trésor du cœur de Jésus. Son amour ne peut rien nous donner de mieux. Toutes ses autres richesses, richesses de miséricorde, de sanctification et de bonheur, en tirent leur valeur.

La vie divine en nous ne laisse pas de rester exposée à la maladie et à la mort, c'est-à-dire au péché, véniel et mortel. Elle est infusée à des âmes débilitées par la faute originelle ; mais ces âmes respirent l'atmosphère malsaine du monde ; à tous les carrefours les guette leur implacable ennemi, Satan.

Vraiment ces enfants « qui ne sont nés ni du sang, ni du vouloir de la chair, ni du vouloir de l'homme, mais de Dieu, » ces êtres de grâce ne seraient pas viables si le cœur de Jésus ne les assistait après leur avoir donné la vie. Puisqu'il aime vraiment ses frères, il faut que son cœur leur offre une défense contre les puissances de destruction qui les entourent. Autrement, ne serait-ce pas dérision d'appeler à la vie de pauvres êtres voués à une mort prochaine presque inévitable ?

Dans son amour Notre-Seigneur a tout prévu. Il a préparé pour nous le traitement préventif et le remède. Son cœur est notre persévérance et notre relèvement.

I. — *Notre persévérance*

L'image du cœur de Jésus, fixée sur la porte de nos demeures en signe de consécration, porte la légende : « Arrête, le cœur de Jésus est là. »

L'âme dévote au Sacré-Cœur a répondu à l'invitation de l'Epoux : « Mets-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras. » (Cant., VIII, 5). Et cette marque avertit le démon : Arrête, le cœur de Jésus est là. Tu as voulu te mesurer avec lui dans le désert. Il a déjoué la tactique savante de ton habileté. Et de cette lutte à laquelle il t'avait lui-même provoqué, comme un athlète, tu es sorti sur un triple échec. Tu as ligué le monde contre lui : la science des docteurs, l'orgueil des pharisiens, la faiblesse du pouvoir, en un mot toutes les forces alliées de l'esprit du siècle qu'il a maudit. Il a pu paraître le vaincu de cette nouvelle bataille, comme on le dira, dans la suite, de ses martyrs : *visi sunt oculis insipientium mori.* Mais nous savons qu'il est mort parce qu'il l'a bien voulu, qu'en fait son esprit a supplanté celui du monde, et que nous pouvons croire à la belle assurance avec laquelle il nous a dit : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » Tu as, il est vrai, dans notre cœur un concours que tu ne trouvais pas dans le cœur immaculé de Jésus : des alliés prêts à livrer la place. Le péché originel a détraqué l'ordre harmonieux entre la chair et l'esprit après avoir renversé l'ordre hiérarchique de la soumission des créatures à leur créateur. En dehors de Jésus et de sa Mère, au sein des plus purs, les passions sont en état de révolte et ce nid de vipères qui grouillent et s'étirent dans l'ombre se met à ton service comme le serpent du paradis terrestre. Mais je sais aussi que Notre-Seigneur répondait à S. Paul qui s'en plaignait : « Ma grâce te suffit. *Sufficit tibi gratia mea.* » (II Cor., XII, 9).

« Lorsqu'un homme fort et bien armé, assurait Jésus, garde l'entrée de sa maison, ce qu'il possède est en sûreté. » (Luc, XI, 21). Je me rappelle la grandiose prophétie d'Isaïe : « Un enfant nous est né, un fils nous a été donné ; l'empire a été posé sur ses épaules et on lui donne pour nom : Conseiller admirable, *Dieu fort.* » (IX, 6). Contre le monde, contre le démon, contre moi-même, j'ai dans le cœur de Jésus la plénitude des forces divines : la maison est bien gardée.

Avec les saints je salue en lui mon bouclier, mon refuge, mon arche de salut : « *In pace in idipsum dormiam et requiescam,* je me reposerai en paix ; il me fait habiter dans la sécurité, *singulariter in spe constituisti me.* » (Ps. IV, 9-10).

II. — *Notre relèvement*

Le secours de la grâce ne nous fait donc jamais défaut, mais nous savons bien d'expérience que nous faisons trop souvent défaut à la grâce. Qui donc pourrait se rendre, et en toute circonstance, le fier témoignage de S. Paul : « *Gratia ejus in me vacua non fuit.* La grâce de Dieu n'a pas été vaine en moi » (I Cor., XV, 10) ? Nous avons même l'impression que la plupart du temps elle semble se perdre comme ces rivières qui disparaissent soudain dans les profondeurs de la terre qu'elles ne fécondent plus.

D'innombrables grâces qui aboutissent à certaines fautes, à tant de chutes, à des récidives encore et toujours ! Dieu ne va-t-il pas prononcer enfin et sur un ton qui n'admettra plus de réplique : « Maintenant leur péché est sans excuse » (Jo., XV, 22) ? Sa justice ne doit-elle pas agir ?

C'est vers le Père que s'élèvent à présent, non plus comme une menace, mais comme une supplication, les mêmes paroles de salut : « Arrête, le cœur de Jésus est là ! »

Maintenant qu'il ne peut plus souffrir pour les pécheurs, le Christ s'est constitué leur avocat près de son Père : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* (Hebr., VII, 25). Il n'a pas estimé que les cicatrices de ses blessures dépareraient la beauté de son corps ressuscité et glorifié. Il a voulu au contraire que sa Passion demeurât éter-

nellement inscrite dans sa chair, afin de perpétuer sous les yeux de son Père le souvenir de sa souffrance rédemptrice [1].

Comment voulez-vous que le Père ne s'émeuve pas, qu'il ne cède encore, qu'il ne pardonne de nouveau, quand Jésus tourné vers lui et découvrant sa poitrine redit les paroles qui ont touché l'insensibilité même du monde : « Voilà le cœur qui a tant aimé les hommes » ?

* *

Dans les litanies du Sacré-Cœur, certaines invocations reviennent comme des redites. Telle l'invocation à son amour, à sa charité, à sa bonté, tels aussi les vocables de sa miséricorde : *Cœur de Jésus, patient et très miséricordieux, Cœur de Jésus, propitiation pour nos péchés, Cœur de Jésus, victime des pécheurs.*

C'est que, par la force des choses, c'est-à-dire par le fait de nos habitudes invétérées de pécheurs, les trésors d'amour du cœur de Jésus sont pratiquement des trésors d'amour miséricordieux.

Richesses inépuisables : n'en venons jamais à ne plus oser y faire appel, par mauvaise honte d'être toujours dans les mêmes besoins après les mêmes misères. Le Cœur de Jésus, qui aura été longtemps notre relèvement, deviendra un jour notre persévérance.

De cette inaltérable confiance dans le cœur de Jésus, il n'y a pas peut-être, après le P. de la Colombière dont on connaît la sublime prière, de plus bel exemple que celui du P. de Foucauld.

Avant son retour aux pratiques religieuses en 1886, sous la direction de l'abbé Huvelin, le P. de Foucauld avait été un « Saint-Cyrien gourmand et sceptique. » Le souvenir de ce passé le torturait parfois comme un remords. Charles de Jésus — c'était son nom d'ermite — se réfugiait alors dans le cœur de Jésus dont l'image figurait sur son scapulaire :

« Si mauvais que je sois, si grand pécheur que je sois, je DOIS espérer que j'irai au ciel, vous me DÉFENDEZ de désespérer... Si ingrat, si tiède, si lâche que je sois, quelque abus que je fasse de vos grâces, mon Dieu, vous me faites un DEVOIR d'espérer vivre éternellement à vos pieds, dans l'amour et la sainteté !... Vous me *défendez* de me décourager jamais à la vue de mes misères, de me dire : « Je ne puis plus avancer, le chemin du ciel est trop raide, il faut que je recule et que je roule jusqu'en bas. » Vous me *défendez* de me dire, à la vue de mes fautes toujours renouvelées, dont je vous demande chaque jour pardon et dans lesquelles je retombe sans cesse : « Je ne pourrai jamais me corriger ; la sainteté n'est pas faite pour moi, qu'y a-t-il de commun entre le ciel et moi ?... je suis trop indigne pour y entrer. »

« Vous me *défendez* de me dire, à la vue des grâces infinies dont vous m'avez comblé et de l'indignité de ma vie présente : « J'ai abusé de trop de grâces ; je devrais être un saint et je suis un pécheur ; je ne puis pas me corriger, c'est trop difficile ; je ne suis que misère et orgueil ; après tout ce que Dieu a fait, il n'y a rien de bon en moi ; jamais je n'irai au ciel »... Vous voulez que j'espère, malgré tout, que j'espère toujours avoir assez de grâces pour me convertir et parvenir à la gloire... Le ciel et moi, cette perfection et ma misère, qu'y a-t-il de commun entre eux ? Il y a votre cœur, mon Seigneur Jésus, votre cœur qui fait la liaison de ces deux choses si dissemblables...

« Je DOIS toujours ESPÉRER parce que vous me l'ordonnez et parce que je DOIS toujours CROIRE en votre amour que vous m'avez tant promis et en votre puissance... Oui, en considérant ce que vous avez fait pour moi, je dois avoir une telle confiance en votre amour que, quelque ingrat et indigne que je me sente, j'espère toujours en lui, je compte toujours sur lui, je sois toujours convaincu que vous êtes prêt à me recevoir comme le père de l'enfant prodigue et plus même... [1] » Ainsi soit-il.

[1] S. Thomas, *Sum. theol.*, IIIa p., q. LIV, art. 4.

[1] Méditation du P. de Foucauld sur l'espérance.

LES FÊTES DE L'ÉGLISE

LXXXVIII

LA DÉDICACE DE S. MICHEL ARCHANGE

Au commencement, Dieu a fait la créature spirituelle et la créature matérielle, l'esprit et la matière, les anges et le monde dont la vue réjouit nos yeux. Puis il créa l'homme qui est esprit et matière, l'homme trait d'union des deux créatures.

I

Les anges sont de purs esprits. Mieux doués et plus intelligents que l'homme, ils voient par intuition les raisons des choses, les effets dans leurs causes et n'ont pas besoin, comme nous, de faire de patientes observations, des raisonnements ardus et des discussions pénibles : ils voient, ils saisissent, ils comprennent. Leur volonté est parfaite, fixée dans le bien, et elle échappe à la violence des passions. Elle ne connaît donc ni l'inconstance ni les hésitations.

Dieu a donné aux anges en même temps l'être et la grâce, dit S. Augustin : « *Simul in eis et condens naturam et largiens gratiam.* » Leur nombre est en quelque sorte infini. On les divise en neuf chœurs, au sommet desquels sont les Séraphins. S. Michel est le chef de cette armée innombrable où nous avons tous un ange gardien qui est attaché à nos pas et veille sur nous avec une sollicitude plus que maternelle. Le ciel a les yeux constamment fixés sur la terre, le pays de l'Incarnation, et S. Michel, le grand prince, a été placé par Dieu pour défendre les enfants de son peuple. (Dan., XII, 1). Après avoir pris sous sa protection la Synagogue, il a été établi le patron de l'Eglise et de la France. Il a reçu pour accomplir sa mission une puissance merveilleuse, lui qui, dans le grand combat du ciel, a terrassé le démon.

Il est maintes fois apparu aux hommes, afin de leur montrer qu'il est là et d'exciter leur confiance. Les Grecs célèbrent une de ces apparitions qui eut lieu à Chône, en Phrygie, l'ancienne Colosses. Il y avait dans cette ville une église dédiée à S. Michel et dans laquelle venait prier un chrétien nommé Archippe. Les païens le persécutaient, et comme il priait dans le sanctuaire de S. Michel, ils lâchèrent sur le temple pour le renverser les écluses d'une rivière qui vient se jeter dans le Lycus. Alors S. Michel apparut, tenant une verge; à sa vue l'inondation recula et les eaux grossies de la rivière se précipitèrent dans le gouffre où le Lycus disparaît près de Colosses.

Une autre apparition, qui se célèbre le 8 mai, est celle du Mont Gargan, qui est ainsi racontée dans le Bréviaire romain :

« L'autorité des livres sacrés et l'ancienne tradition des saints nous apprennent que le bienheureux archange S. Michel apparut souvent aux hommes; c'est pourquoi la mémoire de ces apparitions est célébrée en beaucoup de lieux. L'Eglise, comme autrefois la Synagogue des Juifs, le révère comme son patron et son protecteur. Une apparition éclatante du saint archange eut lieu sous le pontificat de Gélase I^er^ en Apulie, sur le sommet du Mont Gargan, au pied duquel est située la ville de Siponto.

« Un taureau, appartenant à un homme qui habitait cette montagne, s'était écarté du troupeau. On le chercha longtemps et l'on finit par le découvrir embarrassé dans les broussailles, à l'entrée d'une caverne. Un des hommes qui étaient à sa poursuite lança une flèche pour le percer. Cette flèche se retourna en arrière et revint sur celui qui l'avait lancée. Une terreur mystérieuse s'empara alors de ceux qui poursuivaient l'animal et de ceux à qui le fait fut raconté, si bien que personne n'osait s'approcher de la caverne. Les Sipontins consultent l'évêque, qui ordonne un jeûne de trois jours et des prières afin d'obtenir une réponse du ciel.

« Au bout des trois jours, l'archange S. Michel avertit l'évêque que ce lieu est sous sa protection et que, par le fait de la flèche retournée sur l'archer qui l'avait lancée, il avait voulu montrer que son intention était que l'on consacrât ce lieu au culte de Dieu et que les anges y fussent aussi honorés.

« L'évêque se rendit donc aussitôt avec son peuple à la caverne. Ils la trouvèrent disposée en forme d'église, ils y célébrèrent les divins offices et ce lieu devint illustre par de nombreux miracles. Peu après, le pape Boniface dédia à Rome l'église de St-Michel, dans le grand Cirque, le trois des calendes d'octobre, jour où l'Eglise célèbre aussi la mémoire de tous les anges. »

C'est donc le 8 mai qu'on fête l'apparition du Mont Gargan. Mais nous ne saurions oublier que le 8 mai est aussi l'anniversaire de la levée du siège d'Orléans par les Anglais en 1429 et qu'en ce jour la France fut sauvée par S. Michel, qui est aussi le patron de la France.

II

Au VIII^e^ siècle, le royaume des Francs occupait une place d'honneur dans le monde. Aux yeux de l'Eglise même, c'était l'avenir et, dans une prière qu'on a appelée la « prière des Francs, » elle signalait ce jeune empire comme « l'instrument dans l'univers de la divine volonté, comme le glaive et le boulevard de l'Eglise. » Peut-être cette prière fut-elle inspirée par une triple apparition de l'archange S. Michel à S. Aubert, évêque d'Avranches.

Les leçons du Propre du diocèse de Coutances et d'Avranches nous donnent de précieuses lumières sur ce fait important dont l'Eglise rappelle la mémoire le 16 octobre. Nous y lisons qu'au IV^e^ siècle d'immenses forêts s'étendaient entre les territoires de Coutances et d'Avranches, et ceux de Dol et d'Aleth. « Lorsque la foi chrétienne eut brillé sur les côtes d'Armorique et de Neustrie, les solitudes les plus retirées de ce désert devinrent le séjour de pieux personnages qui s'y consacrèrent plus librement au service divin et à la contemplation des choses surnaturelles. Plusieurs d'entre eux ont leurs noms au catalogue des saints.

« Mais cette terre sanctifiée par leurs traces devint plus illustre encore par une apparition de S. Michel archange. Sous le règne de Childebert III il se manifesta à l'archevêque d'Avranches, Aubert, pendant son sommeil et il lui signifia qu'on bâtît une église sous son patronage au sommet du Mont Tombe, ainsi appelé parce qu'il s'élève en forme de *tumulus.* »

Le saint n'obéit pas aussitôt. L'archange dut lui apparaître encore deux autres fois. A la troisième, il lui laissa au front une forte empreinte dont on voit encore aujourd'hui la marque sur son crâne.

« S. Aubert construisit donc une crypte arrondie qui rappelait celle du Mont Gargan, d'où il fit venir des reliques qu'il y déposa, et l'on fit solennellement la dédicace le 17 des calendes de novembre. Ce jour fut célèbre depuis, non seulement dans les églises de la seconde Lyonnaise et de beaucoup d'autres en France, mais encore dans les églises d'Angleterre. Ainsi fut consacré à Dieu sous le vocable de S. Michel ce mont qu'on appelle aussi *au péril de la mer,* depuis que l'Océan ayant envahi les forêts qui en couvraient la base, le saint rocher se voit deux fois par jour entouré par les flots. »

Il y a deux rochers : le plus haut, sur lequel fut construite l'abbaye du Mont St-Michel, s'appelle « Tombe; » l'autre, moins élevé, qui est tout proche, se nomme « Tombelaine, » ou petite tombe. Le premier a trois cents pieds de haut.

S. Aubert y avait fondé en 709 une collégiale de douze clercs : Richard I^er^, duc de Normandie, y substitua en 966 l'abbaye du Mont St-Michel, où il plaça des moines bénédictins. Il y eut de nombreux miracles qui attirèrent beaucoup de pèlerinages.

Rien n'est imposant comme cette montagne qui semble bâtie de main d'homme et qui est couverte de merveilles. Aussi l'appelle-t-on la Merveille. Pour en faciliter l'accès, on a eu la malheureuse idée de construire une chaussée qui empêche aujourd'hui les flots de l'entourer deux fois par jour, ce qui lui fait perdre beaucoup de son charme. Mais on travaille à réparer cette faute de goût.

C'est ainsi que S. Michel est devenu patron de la France. Sa montagne était comme une sentinelle avancée dans la mer et qui faisait fuir les Anglais impuissants à la conquérir. Et aux jours mauvais du xv[e] siècle, c'est le vaillant archange qui intervient lui-même, il parle à Jeanne d'Arc de « la grande pitié qui est au royaume de France, » il lui ordonne de marcher, il la fait soutenir par ses saintes Catherine et Marguerite, mais c'est lui qui demeure leur conseil, qui conduit et assiste la pure et généreuse Pucelle, lui qui sauve la France, la nation qu'il protège.

III

Cete fête du 29 septembre est d'un rite supérieur à celle du 8 mai. On y honore non seulement S. Michel, mais tous les chœurs angéliques. Toutefois l'office est le même. L'Eglise nous y révèle les grandeurs de S. Michel : « C'est le prince de la milice des anges. Le culte qu'on lui rend est une source de bienfaits pour les peuples et sa prière puissante conduit au royaume des cieux. »

« L'archange Michel est préposé au Paradis : *præpositus Paradisi ;* Dieu lui a confié les âmes des saints pour les introduire dans la joie du Paradis. » Aussi « est-il venu au secours du peuple de Dieu. Il est là pour secourir les âmes justes. » Il est établi « pour recevoir et soutenir toutes les âmes. »

L'Introït s'adresse d'abord aux anges : « Bénissez le Seigneur, vous tous, anges de Dieu, anges puissants qui accomplissez ses ordres et faites entendre la voix de son enseignement. » (Ps. CII). Puis il nous associe aux esprits célestes : « O mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom. »

La Collecte nous montre l'ordre admirable qui préside à la mission des hommes et à celle des anges. Les anges servent Dieu dans le ciel, ils sont toujours auprès de lui. « Qu'ils protègent aussi notre vie sur la terre. » Ainsi s'accomplirait la volonté divine : que, par notre vie sans tache, embaumée de vertu, notre terre soit la douce image du paradis.

L'Epître est empruntée au commencement de l'Apocalypse. S. Michel est envoyé à Jean pour lui annoncer les événements à venir :

« Dieu a signifié ce qui doit arriver bientôt, en parlant par son Ange à son serviteur Jean, qui a rapporté la parole de Dieu et le témoignage de Jésus-Christ, toutes choses dont il a eu la vision. Heureux celui qui lit et ceux qui entendent les paroles de cette prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites, car le temps est proche. Jean aux sept Eglises qui sont en Asie, que la grâce et la paix vous soient données de la part de Celui qui est, qui était, et qui vient, et de la part des sept esprits qui sont devant son trône, et de la part de Jésus-Christ, le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts et le prince des rois de la terre, de Jésus-Christ qui nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang. »

C'est donc l'ange qui parle à S. Jean au nom de Dieu : c'est un ange de *lumière*. Le Graduel nous montre qu'il est aussi ange de *puissance :* « S. Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas dans le redoutable jugement. La mer a été soulevée et la terre a tremblé, quand l'archange Michel est descendu des cieux. » L'Offertoire nous le représente comme un ange de *piété,* qui offre à Dieu un encens abondant dont la fumée odorante monte vers le Très-Haut.

L'Evangile nous met sous les yeux la scène où les disciples demandent à Jésus : « Qui est le plus grand dans le royaume des cieux ? » Jésus prend un petit enfant, le place au milieu d'eux et leur dit : « Si vous ne devenez pas comme cet enfant vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Ame précieuse que celle de l'enfant ! Aussi malheur à qui la scandalise ! Ame d'une dignité qui rejaillit sur leurs anges, car ceux-ci voient toujours au ciel la face du Père. (Matth., XVIII).

L'hymne des Vêpres est d'une haute poésie :

« Splendeur et vertu du Père, Jésus, vie de nos cœurs, nous te louons en présence des anges qui reçoivent tes ordres. Ces anges qui combattent pour ta gloire te forment une immense couronne de mille milliers de princes, mais c'est Michel, le vainqueur, qui déploie l'étendard de la croix. C'est lui qui chasse au fond des enfers le cruel dragon, lui qui, du haut de la citadelle des cieux, le foudroie avec ses cohortes rebelles. Marchons à la suite de notre chef céleste contre le prince de l'orgueil, afin que la couronne de gloire, qui repose sur le trône de l'Agneau, nous soit remise. »

Les Antiennes de *Magnificat* résument les gloires de S. Michel : « Pendant que Jean contemplait le mystère sacré, l'archange Michel sonna de la trompette et dit : Pardonnez, Seigneur notre Dieu, vous qui ouvrez le livre, et en brisez les sceaux. » (Premières Vêpres). — « Prince très glorieux, archange Michel, souvenez-vous de nous. Ici, partout et toujours, priez pour nous le Fils de Dieu. » (Secondes Vêpres).

Redisons avec foi les prières qui terminent la messe et prions avec le prêtre « le prince de la milice céleste » de reléguer en enfer Satan et ses mauvais anges déchaînés contre la France, qui implore son grand Patron.

EXPLICATION DU CATÉCHISME

Deuxième Partie : Les devoirs à pratiquer

19e LEÇON

LES COMMANDEMENTS DE DIEU

Q. 176. — *Suffit-il, pour faire son salut, d'avoir été baptisé et de croire les vérités que l'Eglise enseigne ?*

R. — *Non, il ne suffit pas, pour faire son salut, d'avoir été baptisé et de croire les vérités que l'Eglise enseigne, il faut encore obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise.*

Le baptême nous donne en plus de notre vie naturelle une vie nouvelle, la vie surnaturelle, qui nous permet d'accomplir des actes capables de plaire à Dieu. L'arbre sauvage possède la vie; mais en le greffant on lui donne une vie nouvelle qui lui permet de produire non plus des fruits mauvais, mais des fruits savoureux. Il y a des arbres qui, bien qu'ayant été greffés, ne produisent aucun fruit. Ce sont de mauvais arbres; de même le chrétien qui, bien qu'ayant été baptisé, ne produirait aucun acte agréable à Dieu, serait un mauvais chrétien. Or, pour être agréable à Dieu, il faut obéir à ses commandements et à ceux de son Eglise chargée de nous diriger en son nom.

Que penseriez-vous d'un enfant qui, étant bien persuadé qu'il doit obéissance et respect à ses parents, leur refuserait cependant cette obéissance et ce respect ? Vous penseriez que c'est un mauvais fils. De même, envers Dieu, croire à sa parole ne suffit pas; il faut encore le respecter et lui obéir. La foi sans les bonnes œuvres, c'est-à-dire sans l'obéissance, ne sert à rien. Au contraire, elle est un motif de plus pour nous attirer la colère et la condamnation de Dieu. Celui qui ne sait pas est excusable de ne pas obéir; celui qui sait n'a pas d'excuse.

—

Q. 177. — *Combien y a-t-il de commandements de Dieu ?*

R. — *Il y a dix commandements de Dieu, dont l'ensemble est appelé le Décalogue : les trois premiers concernent Dieu, et les sept autres l'homme lui-même.*

Les commandements de Dieu sont appelés ainsi parce qu'ils ont été donnés par Dieu lui-même aux hommes. C'est à Moïse que Dieu a remis les dix commandements, sur le mont Sinaï, en le chargeant de les transmettre à son peuple.

Le mot *Décalogue* veut dire : les dix commandements. Il est formé de deux mots grecs qui signifient, le premier, dix, et le second, paroles ou commandements.

Nous avons des devoirs à remplir envers Dieu et envers les hommes, soit nous-mêmes, soit les autres. C'est pourquoi, dans l'examen de conscience à faire avant la confession, on examine : 1o les manquements aux devoirs envers Dieu, 2o les manquements aux devoirs envers ses semblables, 3o les manquements aux devoirs envers soi-même.

—

Q. 178. — *Récitez les commandements de Dieu...*

Quand on veut obéir à une loi, il faut commencer par la connaître; c'est pourquoi vous devez savoir par cœur le texte des dix commandements. Pour bien observer la loi, il faut la bien comprendre; c'est pourquoi nous expliquerons les dix commandements au cours des chapitres suivants.

—

20e LEÇON

Le premier commandement

Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement.

LES VERTUS THÉOLOGALES

Q. 179. — *A quoi nous oblige le premier commandement ?*

R. — *Le premier commandement nous oblige à rendre à Dieu les hommages qui lui sont dus comme à notre Créateur et à notre Souverain Maître.*

En répondant à cette question : « Qu'est-ce que Dieu ? » nous avons dit comment Dieu est notre Créateur et notre souverain Maître. Puisque c'est de Dieu que nous tenons tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons, puisqu'il est notre souverain Maître, nous sommes obligés de lui rendre des hommages de respect, de soumission et d'amour. Ces hommages sont résumés en deux mots : adorer (respect et soumission) et aimer.

Nous devons rendre à Dieu ces hommages parfaitement, c'est-à-dire de notre mieux. Dieu étant infiniment parfait, infiniment bon, il n'y a que des hommages d'une valeur infinie qui soient dignes de lui. Nous ne pouvons pas lui offrir des hommages de valeur infinie, parce que nous sommes des créatures finies, bornées; du moins nous devons donner à nos hommages le plus de perfection possible, afin de ne pas rester trop audessous de notre devoir.

Ce que nous ne pouvons pas faire, Jésus-Christ l'a fait pour nous. Etant homme, il a offert à son Père les hommages de l'humanité; étant Dieu, il lui a offert des hommages d'une perfection infinie. Aussi devons-nous demander à Notre-Seigneur de suppléer à tout ce qui manque à nos hommages. C'est ce que l'Eglise fait et nous invite à faire en offrant sans cesse Jésus-Christ à son Père par le saint sacrifice de la messe et en terminant ses prières par cette formule : « Par Notre Seigneur Jésus-Christ. »

—

Q. 180. — *Comment rendons-nous à Dieu les hommages qui lui sont dus ?*

R. — *Nous rendons à Dieu les hommages qui lui sont dus par la pratique des vertus théologales et par le culte* [1].

[1] La formule n'est pas très heureuse. Elle semble distinguer la pratique des vertus théologales du culte, alors que celle-ci fait partie du culte intérieur, comme le dit d'ailleurs la réponse à la question 206. C'est dans ce sens que nous rédigeons le commentaire du no 180.

Vous pouvez rendre hommage à vos parents de deux manières : 1° en faisant naître, en entretenant et en développant dans votre cœur des sentiments de respect, d'obéissance et d'amour ; 2° en manifestant par des paroles et des actes ces mêmes dispositions de votre cœur.

De même, à l'égard de Dieu, vous pouvez former en votre âme des sentiments et des actes de respect, d'obéissance et d'amour, et manifester extérieurement ces mêmes dispositions par des prières vocales, par des chants, par des gestes comme le signe de croix, la génuflexion, ou par des cérémonies comme celles auxquelles vous prenez part à l'église.

Q. 181. — *Qu'est-ce qu'une vertu ?*

R. — *Une vertu est une disposition habituelle à faire le bien et à éviter le mal.*

Examinez les camarades qui fréquentent votre classe. Vous constaterez que les uns ont plus de dispositions que les autres pour l'étude, les uns plus de dispositions que d'autres pour tel genre d'études, par exemple pour l'arithmétique ou l'histoire, pour la composition française ou pour la géographie.

De même chacun de nous possède à un certain degré des dispositions, de la facilité pour faire le bien et éviter le mal. C'est ce qu'on appelle des vertus. Mais ces vertus ne doivent pas demeurer à l'état de bonnes dispositions ; elles doivent produire des actes. Tel enfant a des dispositions pour le calcul ; quand il fait un calcul, ses dispositions se transforment en acte. Ainsi, vous avez des dispositions pour la charité ; quand vous exercez ces bonnes dispositions, vous produisez un acte de charité.

Il faut distinguer deux sortes de vertus : les vertus *naturelles* et les vertus *surnaturelles*. Tout homme possède, par le seul fait qu'il est homme, certaines dispositions au bien. Ce sont les vertus naturelles. Mais si cet homme a reçu la grâce par le baptême, il se forme en lui de nouvelles dispositions au bien qui, étant produites par la grâce, reçoivent le nom de vertus surnaturelles. Ce sont ces vertus surnaturelles que le chrétien doit s'efforcer de développer et de transformer en actes, car, seules, elles ont une valeur pour le salut.

Q. 182. – *Combien y a-t-il de sortes de vertus?*

R. — *Il y a deux sortes de vertus : les vertus théologales et les vertus morales.*

Nous venons de distinguer les vertus naturelles, qui peuvent exister chez tout homme, même non baptisé et ne possédant pas la grâce, et les vertus surnaturelles, qui ne peuvent exister que chez l'homme qui possède la grâce sanctifiante donnée à l'âme, dans l'ordre normal, par le baptême et conservée par l'état de grâce ou retrouvée par la pénitence. Désormais nous ne parlerons plus que des vertus surnaturelles, puisque ce sont les seules qui intéressent le chrétien et qui sont utiles pour le salut.

On divise ces vertus surnaturelles en deux groupes que nous allons successivement étudier : les vertus théologales et les vertus morales.

Q. 183. — *Qu'est-ce que les vertus théologales?*

R. — *Les vertus théologales sont celles qui se rapportent directement à Dieu.*

Toutes les vertus tendent à servir Dieu et à lui offrir les hommages de respect, d'obéissance et d'amour qui lui sont dus. Mais les unes le font directement, les autres indirectement.

Une comparaison va vous permettre de comprendre la différence qui existe entre les unes et les autres. Vous pouvez témoigner votre affection à vos parents par un acte d'amour qui s'adresse directement à eux, par exemple en leur faisant une visite affectueuse, en leur exprimant par la parole vos bons sentiments, en leur souhaitant leur fête. Vous pouvez aussi leur témoigner votre affection indirectement. Je suppose que vos parents soient dans le besoin. Pour les aider, vous vous imposez un travail supplémentaire qui vous demande beaucoup de courage parce qu'il est très fatigant. Ce courage que vous manifestez pour faire un travail qui sera utile à vos parents n'est pas en lui-même la vertu d'amour filial, et cependant, indirectement, il vous sert à témoigner ce sentiment à vos parents.

Ainsi, à l'égard de Dieu, certaines vertus lui offrent directement nos hommages. On les nomme vertus théologales, d'un mot grec qui signifie « ayant rapport à Dieu. »

Q. 184. — *Combien y a-t-il de vertus théologales ?*

R. — *Il y a trois vertus théologales, qui sont la foi, l'espérance et la charité.*

Il y a en effet trois manières d'honorer quelqu'un, qui sont : 1° de croire à sa parole ; 2° d'avoir confiance en sa bonté, en ses promesses et en sa puissance ; 3° de l'aimer en faisant ce qui lui est agréable et en évitant tout ce qui peut lui faire de la peine. C'est là l'objet des trois vertus de foi, d'espérance et de charité, que nous allons expliquer plus longuement dans les chapitres suivants.

Q. 185. — *Qu'est-ce que les vertus morales ?*

R. — *Les vertus morales sont celles qui se rapportent à la bonne direction de notre vie* [1].

Pour plaire à Dieu, nous devons diriger notre vie vers le bien et nous détourner du mal. Les vertus qui nous détournent du mal et nous portent au bien sont donc celles qui nous aident à offrir indirectement à Dieu les hommages que nous lui devons.

On les nomme *morales*, c'est-à-dire qui intéressent les mœurs, à savoir les actes et les habitudes, parce que, pour se détourner du mal et se diriger vers le bien, il faut avoir de bonnes mœurs, ac-

[1] **Puisque les vertus morales contribuent, quoique indirectement, au service de Dieu, il semble qu'elles devraient être mentionnées au n° 180. Le texte de ce numéro pourrait donc se présenter ainsi : nous rendons à Dieu les hommages qui lui sont dus par la pratique des vertus théologales et morales.**